

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS**AVIS****concernant l'examen de chasse session 2005/06**

Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que l'administration des Eaux et Forêts organisera prochainement un nouveau cycle de préparation à l'examen de chasse requis pour l'obtention du premier permis de chasse.

Ainsi, les personnes désireuses de se présenter à l'examen de chasse en 2006 sont priées d'introduire leur demande auprès de l'administration des Eaux et Forêts **avant le 1er mai 2005**.

Les **formules d'inscription** ainsi que des informations détaillées sur les modalités et le déroulement du stage pratique, des cours de préparation et de l'examen peuvent être obtenues auprès du service de la Chasse de l'administration des Eaux et Forêts, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, tél. 40 22 01-319, Fax 40 22 01-350.

(communiqué par l'administration des Eaux et Forêts)

ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS**MITTEILUNG****zur Jägerprüfung 2005/06**

Die Forstverwaltung organisiert demnächst einen neuen Zyklus zur Vorbereitung auf die Jägerprüfung, die zum Erhalt des ersten Jagdscheines erforderlich ist.

Somit werden die Interessenten/innen gebeten, ihre Kandidatur zur Teilnahme an der Jägerprüfung 2006 **vor dem 1. Mai 2005** bei der Forstverwaltung einzureichen.

Die **Einschreibformulare** sowie genaue Informationen über die Modalitäten und den Ablauf des Praktikums, der Vorbereitungskurse sowie der Prüfung sind bei der Abteilung für Jagdwesen der Forstverwaltung, 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Tel. 40 22 01-319, Fax 40 22 01-350, erhältlich.

(mitgeteilt von der Forstverwaltung)

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****AVIS D'ADJUDICATION**

Le **lundi 9 mai 2005** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'ad-

ministration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de menuiserie intérieure en bois (Phase 1) en entreprise générale dans l'intérêt du Centre de Conférences à Luxembourg/Kirchberg.

Envergure de l'objet:**1. Travaux de revêtements de murs**

- Revêtement mural extérieur salle de conférence: ça. 1.020 m²
- Revêtement mural intérieur salle de conférence: ça 600 m²
- Revêtement mural salle des banquets: ça 300 m²
- Revêtements muraux divers: ça 510 m²

2. Portes en bois

- Portes simples: ça 80 pc
- Portes doubles: ça 40 pc

3. Faux-plafonds

- Faux-plafonds acoustiques en bois: ça 1.000 m²
- Troncs de cône pour lumières: ça 5 pc
- Trappes de révisions et découpes pour luminaires: ça 150 pc

4. Travaux de cloisons vitrées pour locaux sanitaires:

6 pc

5. Tablettes pour encastrement de lavabos: ça 14 pc**6. Casier postal: 1 élément de 350 casiers****7. Blocs de gradins visiteurs: ça 35 m'**

Les travaux sont adjugés en entreprise générale. Le début des travaux de montage est prévu pour automne 2005

La durée prévisible des travaux est de 160 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **à partir du jeudi 17 mars 2005**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux de menuiserie intérieure en bois dans l'intérêt du Centre de Conférences à Kirchberg**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg,

avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été transmis le 11 mars 2005 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 15 mars 2005
Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA VITICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POSTE VACANT

L'administration des services techniques de l'agriculture se propose d'engager pour entrée immédiate et pour la durée de 12 mois

1 employé(e) E (ingénieur-technicien) (génie civil ou agronomie) ou**1 employé(e) D à plein-temps pour ses services à Luxembourg**

Les candidat(e)s doivent être de nationalité luxembourgeoise.

Les candidat(e)s doivent disposer d'un permis de conduire B.

La possession d'une voiture constitue un avantage.

Les demandes avec curriculum vitae sont à adresser à:

Administration des Services Techniques de l'Agriculture, 16, route d'Esch B.P. 1904, L-1019 Luxembourg pour le 29 mars 2005 au plus tard

Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés auprès de Monsieur Romain Schoder tél.: 45 71 72 348.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****AVIS D'ADJUDICATION**

Le **vendredi 29 avril 2005** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux d'installation d'un pavillon provisoire à exécuter dans l'intérêt du Centre Polyvalent de l'Enfance à Luxembourg/Kirchberg.

Envergure de l'objet:

1 bâtiment à 2 niveaux

surfaces brutes totales: ca 2.100 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La date d'achèvement des travaux est prévue pour décembre 2005

La durée prévisible des travaux est de 75 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **à partir du lundi 21 mars 2005**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux d'installation d'un pavillon provisoire dans l'intérêt du Centre Polyvalent de l'Enfance à Luxembourg/Kirchberg**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 15 mars 2005
Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****AVIS D'ADJUDICATION**

Le **mercredi, 20 avril 2005** à 10:00 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'Administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant:

les travaux d'obscurisation extérieure à exécuter dans l'intérêt du Centre National de l'Audiovisuel et Centre Culturel Régional de Dudelange

Envergure:

- Stores extérieurs motorisés en lamelles métalliques: 85 pcs

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour **mi - 2005**.

La durée des travaux est de **90 jours** ouvrables.

Les intéressés sont tenus

d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **à partir du jeudi 17 mars 2005**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "**Soumission pour l'obscurisation extérieure dans l'intérêt du Centre National de l'Audiovisuel à Dudelange**" doivent se trouver aux bureaux de l'Administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture. Le présent avis a été communiqué le 11 mars 2005 au Supplément du Journal Officiel des CEE aux fins de publication.

Luxembourg, le 9.03.2005
Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERSCH AVIS D'ADJUDICATION

Le **mercredi 27 avril 2005** à **11.00 heures**, il sera procédé, au secrétariat de la commune de Mersch, à l'ouverture de la soumission publique relative aux travaux suivants

- Objet des travaux
Construction d'une piscine "Krouneberg" à Mersch.

Travaux de menuiserie extérieure en aluminium isolée + triple vitrage / panneaux isolés.

Envergure

- Châssis + portes extérieurs en aluminium + triple vitrage / panneaux isolés. env. 950 m²
- Portes + châssis intérieurs coupe-feu / coupe fumée env. 80 m²

Début des travaux: fin juin 2005

Durée des travaux: 60 jours ouvrables.

Autorisation ministérielle no D 26/99 du 14.07.03.

Les bordereaux de soumission et cahiers de charges sont à enlever au bureau d'architecture et urbanisme Decker-Lammar-Massard, 267 rue de Neudorf à Luxem-

bourg, à partir du mardi 22 mars 2005. Les entreprises réserveront les cahiers des charges par téléphone au no 49 51 01-1.

Les offres conforme au règlement grand-ducal du 07 juillet 2003 portant exécution de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics de travaux et de fournitures et portant l'inscription "soumission pour ..." doivent se trouver au secrétariat communal de MERSCH avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Mersch, le 19.03.2005
Le collège des bourgmestres et échevins
Albert Henkel, bourgmestre
Jules Dentzer, échevin
Claude Adam, échevin

AIDES FINANCIERES DE L'ETAT POUR ETUDES SUPERIEURES**Rappel des délais à respecter****Semestre d'été de l'année académique 2004/2005**

Il est rappelé aux étudiants ayant une **inscription semestrielle** que les demandes de prolongation de l'aide financière pour le semestre d'été doivent être faite en ligne via le site Internet www.cedies.lu au plus tard le **31 mars 2005** à minuit. Ce délai vaut aussi pour les demandes faites par courrier; dans ce cas le cachet de la poste fait foi. Le certificat d'inscription au deuxième semestre ainsi que les éventuelles quittances de paiement des frais d'inscription pourront suivre, mais devront être envoyés au CEDIES pour le 31 juillet 2005 au plus tard.

Primes d'encouragement

Les primes d'encouragement sont accordées aux étudiants qui ont accompli leur **cycle d'études supérieures** dans la durée officiellement prévue par le curriculum, une dérogation étant prévue pour le premier cycle dont la durée peut être majorée d'un an. Les primes de 1er cycle sont de 1.000 €, celles de 2e cycle de 2.000 € et celles de 3e cycle de 2.000 € par an, jusqu'à concurrence de 8.000 €. Les **primes** doivent être demandées **au plus tard un an** après l'obtention du diplôme pour lequel la prime est demandée.

Les demandes pour l'obtention de ces primes peuvent être faites via le site Internet www.cedies.lu; des formulaires sont aussi disponibles au CEDIES sur simple demande.

Communiqué par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche